

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation **DT-DICT** et le guide technique Comprendre les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes. Adopter les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux pour sécuriser les biens et les personnes.

Préparer le stagiaire à l'examen de l'AIPR afin d'obtenir l'**Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux conformément à la réglementation DT-DICT de juillet 2012**

PROGRAMME DE FORMATION

Réforme réglementaire : principaux points de repère
Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers

- Formulaire de DT : Guichet unique et l'emprise du projet
- Analyse des réponses
- Réalisation des investigations complémentaires
- Clauses dans les marchés et DCE
- Marquage-piquetage
- Compétences des personnels
- Cartographie

Procédures pour les exécutants avant les chantiers

- Procédure DT-DICT
- Guide technique : présentation et mode d'emploi
- Lecture des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée

Procédures au cours du chantier

- Arrêts de chantier : responsabilités, formulaire de constat contradictoire
- Dommages : responsabilités, formulaire de constat de dommage
- Opérations sur chantier
- Cas particulier des travaux urgents
- Passage du QCM AIPR selon son profil

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation des acquis par l'examen QCM AIPR à passer sur le site internet du MTES Attestation de compétence AIPR (durée de validité : 5 ans).

Le formateur évalue la satisfaction des stagiaires au moyen d'un questionnaire standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.

Pour qui ?

Concepteur, Encadrant et Opérateur tel que défini par l'arrêté du 22 décembre 2015

Prérequis ?

Compréhension orale et écrite de la langue française

Durée

1 jour (7 heures)

Moyens pédagogiques

Formateur expert
Support d'animation pédagogique standardisé, utilisé en vidéo-projection

Conditions matérielles

Salle, tables et chaises, vidéoprojecteur
Tablette pour QCM

Accessibilité

Accès à la formation pour toutes et pour tous, Site Accessible aux personnes en situation de handicap



Renseignements et tarifs

05 61 37 65 87
cfppa.ondes@educagri.fr